

POURQUOI ?

Remise au goût du jour en 2018 par le plan Culture près de chez vous du ministère de la Culture, l'itinérance est déjà un modus operandi de certaines collectivités.

POUR QUI ?

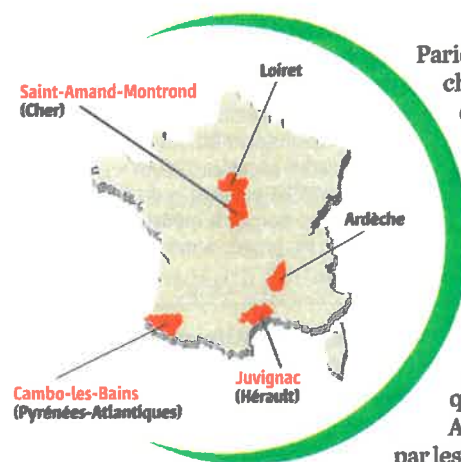
Alors que la fréquence de diffusion de la création artistique peine parfois à décoller, l'itinérance constitue un outil pour atteindre de nouveaux publics.

COMMENT ?

La plus grande circulation des œuvres exige une répartition et une définition anticipées des rôles afin d'atteindre son objectif de démocratisation culturelle.

Aménagement du territoire

L'itinérance, une arme contre les zones blanches culturelles



Parier sur la «Culture près de chez vous» était-il un aveu d'échec de la décentralisation culturelle? Lorsque ce plan est introduit par le ministère de la Culture en mars 2018, l'ambition affichée est celle de l'équité territoriale dans l'accès aux ressources culturelles des 30000 équipements que compte le pays.

Avec une animation portée par les directions régionales des affaires culturelles (Drac) et un engagement financier supplémentaire allant jusqu'à 10 millions d'euros d'ici à 2022, le programme est copieux: accroissement de la circulation des œuvres entre les musées, installation en cours d'une cinquantaine de «microfolies» (soit des espaces culturels modulables en partie numériques) et soutien de manifestations itinérantes d'artistes à la rencontre des publics.

«Beaucoup d'efforts sur les barrières financières ont été faits, mais cela ne suffit pas», considérait l'ancienne ministre de la Culture, Françoise Nyssen, en identifiant 86 «territoires culturels prioritaires» dont la moitié était concentrée dans huit départements, comme la Guadeloupe et la Moselle. Un an après son lancement, le coordonnateur de ce plan, Bernard Latarjet, a remis trois notes de travail au

ministère, mais reste discret sur les propositions formulées, attendant les futurs arbitrages. Avec une soixantaine d'œuvres en circulation pour une enveloppe de 250000 euros couvrant essentiellement le transport et les assurances, le «Catalogue des désirs» est ainsi un nouvel outil supposé faciliter le travail partenarial entre un plus petit établissement au projet soutenu par une Drac et un musée national.

Selon Olivia Voisin, la directrice des musées d'Orléans, qui a coélaboré ce catalogue, celui-ci est parti d'un constat: «Ce sont toujours les mêmes musées qui sollicitent et empruntent, et les collections restent mal connues. Même si le ministère ne s'est pas prononcé sur la pérennité du dispositif, on espère que les liens créés serviront à l'avenir.» Charge aux musées, ensuite, de vérifier la sécurité et les conditions d'accueil pour des œuvres précieuses et d'en orchestrer la présentation muséographique.

LE TALON D'ACHILLE DU SPECTACLE VIVANT

Une proposition qui ne se refusait pas aux dires de la conservatrice de la villa Arnaga, à Cambo-les-Bains (6600 hab., Pyrénées-Atlantiques), abritant le musée Edmond-Rostand. Celle-ci accueillera en juin dans ses murs «L'Autoportrait» de Clémentine-Hélène Dufau, à l'origine d'une partie des peintures du décor. «Les frais qu'un tel prêt sous-entend sont impossibles à assumer pour une collectivité. Le prêt durera six mois, au lieu des trois mois habituels pour ceux des musées nationaux», note Béatrice Labat.

Loin d'être nouvelle, l'itinérance est déjà la marque de fabrique d'un nombre important de projets sou-



Aller au plus près des personnes, tel est l'objectif des spectacles itinérants. Ici, à Marçais (Cher), la compagnie Herborescence.

J.-J. ARDOUIN / CARROSSERIE MESNIER

tenus et développés par les collectivités, à un moment où la culture est plus que jamais une compétence partagée entre différents échelons et dans des régions aux territoires élargis. Ainsi, en Nouvelle-Aquitaine, la vice-présidente chargée de la culture, Nathalie Lanzi, aime rappeler que la région «n'est pas un guichet», conditionnant les aides attribuées à la portée régionale des projets et au dynamisme qui sera insufflé sur les territoires.

Dans le Grand Est, les aides à la création sont systématiquement accompagnées d'aides à la diffusion lorsqu'un dossier est sélectionné, mais celle-ci n'est pas limitée au territoire régional, la diffusion étant souvent dépeinte comme le talon d'Achille de la politique du spectacle vivant. «Avant 2016, il y avait peu de mobilité des compagnies artistiques qui rayonnaient surtout dans leurs régions respectives. Depuis, le champ des possibles s'est ouvert. Il n'y a pas nécessairement davantage de spectacles, mais elles se font connaître de lieux qui leur étaient jusqu'alors inconnus», raconte Pascal Mangin, président de la commission «culture», qui a mis en place des travaux d'organisation des filières à l'échelle régionale.

Cette mise sur papier d'un maillage territorial prévaut souvent à l'organisation d'un projet itinérant allant vers les populations éloignées des équipements, en prenant pied dans des salles polyvalentes, des gares, des restaurants ou des écoles. «C'est aller au plus proche des personnes et dans des lieux qui ne



AVANTAGE

Les artistes en itinérance font bouger les frontières de la ségrégation culturelle.



INCONVÉNIENT

L'ingénierie et les financements associés à l'itinérance empêchent parfois les initiatives de dépasser le stade de l'expérimentation.

sont pas forcément dédiés à la culture afin de nourrir une curiosité. Parfois, des maires viennent nous voir car elles veulent accueillir des spectacles mais elles n'ont ni les compétences de programmation ni le matériel», note Solenne Mercier, directrice du théâtre de la Carrosserie Mesnier à Saint-Amand-Montrond (9800 hab., Cher), dont un tiers des représentations a lieu hors les murs avec un engagement auprès de la région de recevoir un tiers de compagnies locales. Voire

allant au-delà lorsqu'un travail en résidence intègre des habitants à une création artistique qui se construit progressivement en lien avec la vie associative locale.

DES TRIPORTEURS CHARGÉS DE LIVRES

A minima, l'itinérance crée l'événement: en faisant sillonner sur une centaine de kilomètres des triporteurs chargés de livres et conduits par des bibliothécaires de la médiathèque départementale du Loiret, la première édition de l'opération «bibliocyclette», en juillet 2018, entendait promouvoir l'«aller vers» ☺

● la lecture publique en mettant en place par exemple un prêt temporaire en dehors des points lectures. Quelques mois auparavant, le département avait signé avec l'Etat un contrat territoire-lecture-itinérance pour trois ans sur la base d'un budget de 210 000 euros. « Pour la première édition, l'itinéraire retenue avait été le parcours cyclable du département. Pour la seconde, en cours de préparation, le nord et le nord-est du Loiret seront ciblés car ce sont deux territoires en carence. On veut surtout créer du lien entre les bibliothèques municipales », avance Guillaume Rabreau, bibliothécaire et chef de projet. Pendant l'année, les vélos peuvent être empruntés par les bibliothèques du réseau.

UN CABINET DE CURIOSITÉS

Souvent, l'équilibre est à trouver entre une installation et une performance éphémère considérée comme prescrite par l'extérieur, et une inscription plus durable des artistes sur les territoires. Limetrophe de Montpellier, la commune de Juvignac (10 900 hab.) ne dispose pas de salle de spectacle ou de centre culturel mais n'est guère identifiable en tant que zone blanche, bien qu'elle connaisse une forte croissance de population cette dernière décennie. Avec le changement de direction au centre dramatique national, la salle polyvalente, qui peut accueillir jusqu'à 200 personnes, a bénéficié d'une représentation – « Othello » de Shakespeare – en itinérance et reçoit une compagnie en répétition avant le Festival d'Avignon.

« A défaut d'équipement, nous favorisons la présence d'artistes sur le territoire pour créer de l'action culturelle. A côté de Montpellier qui pèse énormément, il est difficile d'exister, cependant, quand une représentation a lieu chez nous, cela rayonne dans des communes plus lointaines », souligne Vincent Boisseau, directeur de la culture. En revanche, le lieu est bien plus propice au théâtre qu'à la danse.

De même, après avoir aidé à organiser des ateliers animés par des comédiens du théâtre national de Strasbourg, auxquels ont participé quelque 135 lycéens venus assister aux répétitions d'une pièce sur le suicide chez l'adolescent dans l'équipement local, la nouvelle communauté d'agglo de Saint-Dié-des-Vosges (77 communes, 76 600 hab.) réfléchit actuellement avec une compagnie vosgienne pour créer un « petit cabinet de curiosités itinérant mêlant théâtre et magie », développe Laetitia Demenge, directrice du spectacle vivant. Dans son équipe, un médiateur culturel sera chargé de faire le relais entre la collectivité, les associations et les habitants vu la durée du projet – a priori trois années. Pérenniser l'itinérance, l'autre chantier plus périlleux qui attend les professionnels de la culture. ● Judith Chetrit

Ardèche 325 200 hab.

Les systèmes d'aides matérielles et à la diffusion doivent être repensés



SÉBASTIEN ÉTIENNE, directeur de la culture

L'Ardèche a beau ne pas être comprise dans le plan « Culture près de chez vous », son directeur de la Culture confie y réfléchir depuis un certain temps. D'abord, en raison de sa géographie. « Nous sommes un territoire rural très étendu de 335 communes avec peu de points de centralité. Seules huit communes comptent plus de 5 000 habitants », relève Sébastien Étienne. Ensuite, du fait de l'histoire récente des politiques culturelles menées par le département. Deux lieux sont désormais labellisés : le pôle national des arts du cirque et la scène de musiques actuelles de territoire. Distants d'une bonne centaine de kilomètres, ceux-ci ont pensé un projet collectif et mutualisé leurs compétences afin d'être en mesure de déployer des actions à l'échelle du département avec un élargissement de leurs missions au soutien à la création et à des résidences artistiques, comme des concerts dans des exploitations agricoles ou des bibliothèques.

« Le nombre de représentations hors les murs a été doublé, se réjouit le professionnel. Nous disposons d'un centre national des arts de la rue, Quelques p'Arts, qui est une structure n'ayant pas de lieu fixe à partir duquel se mettre en mouvement. Il se rend également dans la Drôme ou en Isère. » D'où l'intérêt pour lui de voir l'Etat et les collectivités territoriales, encore peu mobilisées, repenser leur système d'aides matérielles et à la diffusion. Sujet d'ailleurs historiquement mis sur la table par les compagnies de cirque.

Contact

Sébastien Étienne, sebastien.etienne@ardeche.fr